



## Annexe voisin en limite de propriété

-----  
Par Nanor66

Bonjour à vous tous

Ns avons fais construire en même temps que nos voisins  
De base il devait y avoir pour eux, une annexe de garage. Et cela s'est transformé en garage.  
La cerise sur le gâteau, est qu'ils ont inclus une fenêtre d'environ 5m sur 1m de hauteur avec filtre miroir. Eux nous voit nous non.

Ont ils le droit d avoir cela en vision direct sur notre maison ?  
Et pourrions nous aussi construire un mur aussi haut pr cacher cela ?

Merci de vos infos

Je sais pas si je peux vs montrer une photo

-----  
Par Al Bundy

Bonjour,

Je ne comprends pas bien :  
De base il devait y avoir pour eux, une annexe de garage. Et cela s'est transformé en garage.

Sur la fenêtre créée est prévue dans le permis de construire ?  
A quelle distance se situe-t-elle de la limite séparative ?

-----  
Par Nanor66

Bonjour à vous

La fenêtre n'était pas prévue non  
Et cette fenêtre est en limite de propriété

-----  
Par Al Bundy

Elle est donc non conforme au permis et potentiellement au code civil.  
Il s'agit d'un châssis ouvrant ? Comment savez-vous que les voisins peuvent voir ?

-----  
Par osram

Bonjour,

Vous avez le droit de construire un mur de 2 M de haut, voir avec la mairie.

-----  
Par janus2

Et cette fenêtre est en limite de propriété

Bonjour,  
S'il s'agit bien d'une fenêtre, elle ne peut pas exister en limite de propriété. On ne peut pas avoir de vue droite à moins

de 1m90 de la limite de propriété.